



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 13 décembre 2017**

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 13 décembre 2017 à 9h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Éric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville.

**Est également présent :**

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général  
et secrétaire-trésorier MRC de Thérèse-De Blainville

2017-12-232

**OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée**

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse  
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

**QUE** l'assemblée statutaire du mercredi 13 décembre 2017 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-233

**OBJET : PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée aux membres du conseil par le public.

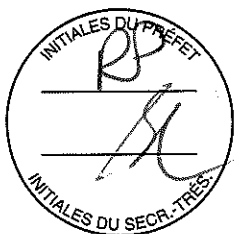
2017-12-234

**OBJET : Adoption – Ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté :

1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2017
5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC
  - 5.1. Résolution – Demande de moratoire – BBD-031/FLI2015



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

6. **GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL**
  - 6.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 13 décembre 2017
  - 6.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 30 novembre au 13 décembre 2017
  - 6.3. **Résolution** – Ressources humaines - Adjointe administrative
  - 6.4. **Résolution** – Ressources humaines
  - 6.5. **Dépôt** – Rapport financier trimestriel au 30 septembre 2017
  - 6.6. **Résolution** – Confirmation d'adhésion – Solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Actuaires inc.
  - 6.7. **Résolution** – Adoption du Projet de Règlement 17-02 – Rémunération des membres du conseil de la MRC
  - 6.8. **Résolution** – Campagne de promotion pour la 19 (Pré-budget 2018-GQ) – Renouvellement de mandat – Flip Communications
  - 6.9. **Résolution** – Demande de Leucan
7. **SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE**
  - 7.1. **Résolution** – Programme d'aide financière du MSP – Soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier
8. **GOUVERNANCE – MRC**
9. **DEMANDES D'APPUI**
  - 9.1 **Résolution** – Rétablissement du service de distribution postale de porte-à-porte
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-235

**OBJET :** Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 29 novembre 2017

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand

**QUE** l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 29 novembre 2017 soit et est adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-236

**OBJET :** Demande de moratoire – BBD-031/FLI2015

**ATTENDU** le prêt FLI contracté par l'entreprise dont le numéro de référence est : BBD-031/FLI-2015;

**ATTENDU** l'analyse du dossier réalisée par la direction générale et la direction du développement économique de la MRC et les explications fournies aux membres du conseil de la MRC;

**ATTENDU** la recommandation favorable des deux directions de la MRC;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse  
Appuyé par Monsieur Éric Westram  
Maire de Ville de Rosemère



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**QUE** le conseil de la MRC autorise un moratoire sur capital du 15 décembre 2017 au 15 juin 2018 inclusivement pour le bénéfice de l'entreprise numéro BBD-031/FLI-2015;

**QUE** le conseil de la MRC autorise le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, à signer les documents nécessaires et officiels à cette fin en précisant les nouvelles cédules de remboursement selon les conditions et termes préalables appliqués au prêt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-237

**OBJET :** Dépôt de la liste de la correspondance au 13 décembre 2017

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 13 décembre 2017 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2017-12-238

**OBJET :** Adoption des comptes payés et à payer du 30 novembre au 13 décembre 2017

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Monsieur Éric Westram  
Maire de Ville de Rosemère

**QUE** les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 30 novembre au 13 décembre 2017 inclusivement, répartis comme suit : 32 574,36 \$ payés et 195 749,44 \$ à payer pour un grand total de 228 323,80 \$ soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-239

**OBJET :** Ressources humaines - Adjointe administrative

**ATTENDU QUE** le contrat de madame Nathalie Boulianne, adjointe administrative, arrive à échéance au 31 décembre 2017;

**ATTENDU** l'avis favorable du directeur général de renouveler le contrat de travail de madame Boulianne;

**ATTENDU QUE** l'intéressée est prête à offrir ses services à la MRC en sa qualité d'adjointe administrative;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand  
appuyé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise le directeur général à renouveler le contrat de travail de madame Nathalie Boulianne en sa qualité d'adjointe administrative, et ce, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020;

**QUE** le renouvellement du contrat de travail soit assujéti aux mêmes termes et conditions de l'entente actuelle et de la Politique des conditions de travail des employés de la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

**2017-12-240**

**OBJET: Ressources humaines – Cessation d'emploi**

**ATTENDU** le contrat d'emploi conclu entre la MRC de Thérèse-De Blainville et l'Employée, madame France Pelchat en date du 17 juillet 2017;

**ATTENDU** la Politique des conditions de travail des employés de l'Employeur;

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine  
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion

**QUE** le conseil de la MRC autorise le directeur et secrétaire-trésorier de procéder à la cessation d'emploi de madame France Pelchat en date du 15 décembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2017-12-241**

**OBJET : Rapport financier trimestriel au 30 septembre 2017**

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil, le rapport financier trimestriel du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2017.

**2017-12-242**

**OBJET : Confirmation d'adhésion – Solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires inc.**

**ATTENDU QUE** conformément à la *Loi sur les cités / au Code municipal* et à la Solution UMQ, la MRC de Thérèse-De Blainville et son conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2023;

**ATTENDU QUE** Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, suite à un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

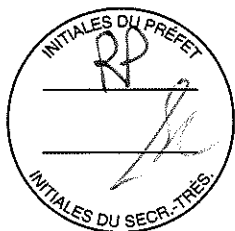
**ATTENDU QUE** la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

**ATTENDU QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence ;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau  
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse de Ville de Boisbriand

**QUE** le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long;

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**QUE** l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans ;

**QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels ;

**QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la MRC de Thérèse-De Blainville durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette actuaires Inc., dont la MRC de Thérèse-De Blainville joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, suite à un appel d'offres public;

**QUE** la MRC de Thérèse-De Blainville s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-243

Retiré suite à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 31 janvier 2018.

2017-12-244

**OBJET :** Campagne de promotion pour la 19 (Pré-budget 2018-GQ) –  
Renouvellement de mandat – Flip Communications

**ATTENDU QUE** dans le cadre des priorités d'intervention 2017-2018 (FDT), le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées est considéré un projet structurant pour la MRC;

**ATTENDU** le contexte et le budget du Gouvernement du Québec en 2018;

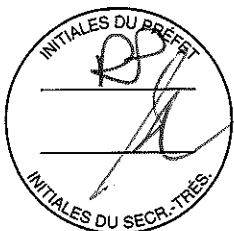
**ATTENDU QUE** la MRC avait mandaté la firme Flip Communications & Stratégies pour qu'elle l'accompagne au niveau de la coordination des stratégies et des actions de communication visant à la réalisation dudit projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées, et ce, depuis 2016;

**ATTENDU QUE** ces stratégies comprennent la mise à jour régulière des outils de communication, des conseils stratégiques, diverses rencontres de coordination et recherches, la rédaction des textes et des dépliants de la Coalition pour l'autoroute 19, l'envoi d'infolettres et les publicités sur les réseaux sociaux Google et Facebook, le suivi auprès des membres militants pour la 19, etc.

**ATTENDU QUE** le budget de 2018 prévoit une campagne promotionnelle pour le parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées;

**ATTENDU QUE :**

	Budget alloué (HT)	Réel utilisé (HT)
Mandat FLIP Communications – Résolution 2016-02-026	21 000,00 \$	11 350,00 \$
Mandat Flip Communications – Résolution 2017-02-031	21 000,00 \$	14 824,53 \$ (au 30 nov.17)



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution  
ou annotation

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette  
Maire de Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Monsieur Jean Comtois  
Maire de Ville de Lorraine

Et résolu à l'unanimité

**QUE** la MRC renouvelle le mandat de la firme Flip Communications & Stratégies du 8 janvier au 31 décembre 2018 pour un montant forfaitaire de 21 000 \$ avant taxes;

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer un tel contrat de service de gré à gré, pour et au nom de la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-245

**OBJET : Demande de Leucan**

**ATTENDU** la mission de l'organisme LEUCAN qui favorise le rétablissement et le mieux-être des enfants atteints de cancer et de leur famille pour des services d'accompagnement et de soutien distinctifs et adaptés, à toutes les étapes de la maladie et de ses effets, depuis près de 40 ans;

**ATTENDU** la demande de soutien financier adressée à la MRC en vue d'organiser une soirée-bénéfice au Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville le 23 mars 2018;

Il est proposé par Monsieur Éric Westram  
Maire de Ville de Rosemère  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise un montant de 2 000 \$ au profit de LEUCAN en guise de soutien à la cause et à l'organisation dudit événement en mars 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-246

**OBJET : Programme d'aide financière du ministère de la Sécurité publique du Québec – Soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Sécurité publique du Québec a récemment introduit un programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors réseaux routiers;

**ATTENDU QUE** l'objectif du programme est d'améliorer le degré de préparation des organisations responsables des interventions d'urgence hors route;

**ATTENDU** la possibilité de la MRC de Thérèse-De Blainville de faire une demande dans le cadre du programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors réseaux routiers;

Il est proposé par Monsieur Éric Westram  
Maire de Ville de Rosemère  
appuyé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**QUE** le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Kamal El-Batal, pour procéder à la demande financière dans le cadre de ce programme et s'engage à mettre en place un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) hors route sur son territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-247

**OBJET :** Rétablissement du service de distribution postale de porte-à-porte

**ATTENDU QUE** Postes Canada a fait connaître, en février 2014, son intention de cesser la livraison du courrier à domicile à cinq (5) villes ciblées au Québec pour sa première phase;

**ATTENDU QU'**environ 24 000 adresses ont ainsi été converties à l'automne à des boîtes postales communautaires;

**ATTENDU QUE** les villes de la MRC de Thérèse-De Blainville touchées par la première étape étaient: Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion;

**ATTENDU QUE** pour l'ensemble du pays, onze villes ont été identifiées pour un total de 100 000 adresses;

**ATTENDU QUE** les partis de l'opposition à Ottawa et plusieurs municipalités ont ouvertement critiqué le projet de Postes Canada, tout en précisant que le plan pénalisera d'abord les personnes âgées et celles à mobilité réduite qui devront se déplacer chaque jour vers une boîte communautaire;

**ATTENDU QUE** plusieurs citoyens touchés ont déploré la gestion de Postes Canada quant au choix des emplacements des boîtes postales;

**ATTENDU QUE** le Parti libéral fédéral s'est engagé lors de la dernière campagne électorale à rétablir la livraison à domicile;

**ATTENDU QUE** l'Union des municipalités du Québec (UMQ), lorsqu'elle a comparu devant le groupe de travail qui a étudié l'avenir de la Société canadienne des postes, créé par le gouvernement Trudeau suite à la controverse suscitée par l'annonce en décembre 2013 de la fin graduelle de la livraison à domicile et son remplacement par des boîtes postales communautaires, a cité quelques aberrations : boîtes postales communautaires installées près d'un arrêt d'autobus, d'une borne-fontaine, sur une courbe, un endroit non éclairé ou sur une route où il est interdit de stationner;

**ATTENDU QUE** l'UMQ, dans son communiqué du 19 octobre dernier sur le bilan de mi-mandat fédéral, a fait le point sur les avancées réalisées par les municipalités à Ottawa depuis deux ans et presse le gouvernement fédéral à faire connaître ses intentions quant à l'avenir du service postal ou Canada et pour qu'Ottawa modifie la Loi sur la Société canadienne des postes afin de contraindre Postes Canada à respecter les compétences des municipalités en matière d'aménagement du territoire et de convenir avec elles, par entente, des conditions d'installation des équipements.

Il est proposé par      Monsieur Gilles Blanchette  
   Maire de Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par              Monsieur Éric Westram  
   Maire de Ville de Rosemère

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution:



## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution  
ou annotation

D'adresser une demande formelle à Postes Canada afin que cette dernière retire l'ensemble des boîtes postales communautaires du territoire des villes de la MRC et rétablisse le service de livraison du courrier à domicile, tel que s'est engagé lors de la dernière campagne électorale fédérale le Parti libéral;

**QUE** Postes Canada remette les lieux touchés par l'implantation des boîtes postales dans leur état original, et procède également aux travaux correctifs demandés pour remédier aux dommages causés aux abords immédiats de certains sites où ont été installés des boîtes postales communautaires, soit les accotements de rue et la chaussée endommagés;

**QUE** la présente résolution soit transmise également au premier ministre du Canada monsieur Justin Trudeau, à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement responsable de Poste Canada, madame Carla Qualtrough, au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, au député de Thérèse-De Blainville, monsieur Ramez Ayoub, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération des municipalités du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-12-248

**OBJET :** Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse  
appuyé par Monsieur Éric Westram  
Maire de Ville de Rosemère

**DE** lever la présente réunion à 10 h 25.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Richard Perreault, Préfet

13 décembre 2017

Kamal El-Batal, directeur général  
et secrétaire-trésorier

### Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2017-12-232 à 2017-12-248 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 13 décembre 2017.

Émis le 13 décembre 2017 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du Conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal,  
Directeur général et secrétaire-trésorier